



Taxe Tobin

Les méfiances de Frieden

Publié le 12.01.2012

Luc Frieden met en garde contre les risques de l'introduction d'une taxe sur les transactions financières, inspirée de la taxe Tobin que le prix Nobel d'économie américain avait proposée en 1972.

À l'occasion d'une conférence donnée devant les membres de la British Chamber of Commerce Luxembourg, et rapportée par *delano.lu*, il a préconisé l'instauration d'un tel dispositif à l'ensemble des pays du G20. « Clairement, je considère une telle taxe comme risquée si tous les grands centres financiers dans le monde ne l'appliquent pas de la même façon », a-t-il déclaré.

Cette taxe de 0,1 % sur les obligations et les actions et de 0,01 % sur les produits dérivés et structurés, dont la mise en œuvre est prévue pour le 1^{er} janvier 2014, pourrait rapporter 57 milliards d'euros par an et alimenter le budget européen.

Chambre de Commerce

Index: pour un régime définitif

Publié le 12.01.2012

La **Chambre de Commerce** salue le principe d'une modulation indiciaire telle que déviée par le gouvernement, mais déplore son caractère temporaire. Elle plaide pour un régime définitif, juste et équilibré en matière d'indexation, susceptible de rétablir la performance de l'économie luxembourgeoise. Selon elle, la solution proposée par le gouvernement ne répond guère aux problèmes structurels des entreprises luxembourgeoises et des finances publiques en position critique. La Chambre de Commerce propose de mettre les trois années à venir à profit « pour tendre vers une solution définitive, c'est-à-dire une réforme du système d'indexation dans sa globalité. Une telle refonte

devrait être précédée par la réalisation d'une étude portant sur la désindexation complète de l'économie, suivie d'une discussion volontariste sur les conclusions à en tirer. »

Coopération

franco-luxembourgeoise

Rendez-vous le 1^{er} mars

Publié le 13.01.2012

À l'occasion de la présentation de ses vœux à la presse, ce jeudi, l'ambassadeur de France **Jean-François Terral** a rappelé les principaux rendez-vous franco-luxembourgeois de 2012. La première réunion de la Commission intergouvernementale (CIG) franco-luxembourgeoise s'était tenue à Luxembourg le 21 avril 2011 au Château de Senningen. La deuxième aura lieu à Paris le 1^{er} mars prochain. Plusieurs groupes de travail avaient été constitués en 2011 pour faire avancer les grands projets communs aux deux pays en matière d'aménagement du territoire, en particulier à Esch-Belval, de transport, ainsi que d'enseignement et de santé. Ils rendront compte de leurs avancées lors de ce deuxième CIG.

Concrètement, la France et le Luxembourg travaillent, entre autres, à l'élargissement de l'autoroute entre le Luxembourg et Thionville, au développement d'un pôle santé commun avec un projet d'hôpital, à des pistes de coopération entre l'Université du Luxembourg (qui s'installe à Belval) et les universités lorraines.



CES

Accord pour un nouveau dialogue social

Publié le 13.01.2012

Au cœur du **Conseil Économique et Social** – « Maison du dialogue social permanent » –, on ne discutait plus depuis l'été 2010. Le dialogue entre partenaires sociaux était en panne. Ce jeudi, pourtant, suite à l'assemblée plénière du CES, son bureau a détaillé sa déclai-